

Offre d'emploi:

Sur base de mandat, un gestionnaire de tarifs au service de la Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO), max. 30%

La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) a été fondée en 1907 et fait partie de l'organisation faîtière du corps médical, la Fédération des médecins suisses (FMH). La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) est une association au sens de l'art. 60 et suivants du Code civil suisse (CC), et représente environ 1200 membres (activité chirurgicale et non-chirurgicale confondues).

Mission

La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) s'engage pour garantir les meilleures conditions-cadres aux ophtalmologues exerçant en Suisse et leurs patients. Ce faisant, elle attache une importance égale aux attentes concrètes des membres, aux questions de politique professionnelle et aux mesures stratégiques pour la construction de l'avenir de la SSO.

Vision

La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) défend les intérêts de politique professionnelle des ophtalmologues exerçant en Suisse et s'engage pour une formation initiale, postgraduée et continue des jeunes médecins de haute qualité dans l'intérêt des patients. Elle coordonne la collaboration avec des associations professionnelles, sociétés spécialisées, groupes professionnels et institutions tant au niveau national qu'international, encourage la recherche et l'innovation dans le domaine de l'ophtalmologie et informe le grand public sur les thèmes de santé actuels relevant de l'ophtalmologie.

Description du poste

Fonction	Soutien de la commission des tarifs et de ses activités, notamment lors de négociations tarifaires, en rapportant au président de la commission des tarifs. Il s'agit d'une nouvelle position, les tâches étaient jusque-là absorbées par le président de la commission tarifaire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Répondre aux requêtes des membres de la SSO d'une part et des caisses maladies d'autres part, concernant la facturation et l'utilisation des positions tarifaires.• Elaboration et négociations des forfaits avec les assureurs.• Analyse et élaboration de révisions des positions DRG sur SwissDRG.
Début de l'engagement	A confirmer, dès que possible.
Taux d'occupation	Max. 30% (base sur l'année), sur mandat

Evaluation	L'évaluation du travail réalisé sera faite une fois par année au cours d'une réunion de la commission des tarifs. La description du poste peut être adaptée à tout moment.
Tâches prévues	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement de demandes des membres SSO par rapport aux tarifs • Elaboration des contrats et forfaits • Conduite des négociations avec les caisses maladies et SwissDRG
Collaboration et interaction	Les différentes collaborations découlent des types de demandes et préoccupations des membres ainsi que de la commission. Aura lieu également une collaboration avec le comité de la SSO.
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> • Excellentes connaissances de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) et de ses annexes (entre autre l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins OPAS). • Connaissances du système DRG et de ses particularités dans le domaine de l'ophtalmologie. • Très bonnes connaissances du Tarmed et sur les facturations en lien avec les tarifs. • Connaissances du Tarmed, chapitre 8 • Assurance avérée dans la conduite de négociations, en particulier face aux caisses maladies • Familiarié avec la résolution de conflits entre prestataires et caisses maladies/assurances • Provenance d'un contexte juridique est avantageuse mais pas forcément requise

Veuillez adresser votre candidature complète, ainsi que vos attentes salariales à l'adresse suivante, en privilégiant la voie électronique:

Harald F. Grossmann
 Secrétaire général
 Schweizerische Ophthalmologische Gesellschaft SOG
 c/o **IMK** Institut für Medizin und Kommunikation AG
 Münsterberg 1 | CH-4001 Basel
 Phone: +41 61 561 53 66
 Mail: Harald.Grossmann@imk.ch
www.sog-sso.ch